

Panorama des entreprises coopératives édition 2026

COOP FR



Spécial
Année internationale
des coopératives 2025

Méthodologie

Crédits

Le périmètre coopératif tel que défini par Coop FR prend en compte :

- les entreprises sous statut coopératif,
- les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives,
- les entreprises contrôlées par une ou un ensemble de coopératives (SA contrôlées par une ou plusieurs coopératives à hauteur de plus de 50% du capital et des votes). Par ailleurs, les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives sont considérés comme une seule coopérative.

Le périmètre utilisé dans cette publication inclut les coopératives, mais aussi leurs membres (lorsque les sociétaires sont des entreprises) et leurs filiales : il s'agit du «**périmètre social**» des coopératives, qui permet de rendre compte de manière plus élargie de leur impact économique et social dans les territoires.

Olivier Frey, économiste, spécialiste des coopératives, a mené l'étude des données 2024 collectées auprès des membres de Coop FR, en poursuivant la méthodologie établie entre l'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire et Coop FR depuis 2012. olivierfrey.com

Directeur de la publication :
Bastien Sibille

Directrice éditoriale :
Chrystel Giraud-Dumaire

Conception graphique et mise en page :
Patrick Paleta, warons.fr

Impression : **Imprimerie iLLiCO** by l'Artésienne

Légendes photos

Page 31 – Clôture des Coopératives Jeunesse de Service 2025, Orléans
• Semi-marathon des coops «Course For Est», Amnéville • Assemblée générale de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, Paris

Page 33 – Colonne 1 Festival des Licoornes, «Onde de Coop», Paris • Université des administrateurs Banque Populaire, Toulouse • SCAB, Thaon-les-Vosges • Fédération Crédit Mutuel Centre Est Europe, Strasbourg
• Antoine Parel, médaillé de bronze en paratriathlon aux JO Paris 2024, Rencontres fédérales des Caisses d'Epargne, Lille • Hôtel Beauregard The Originals Relais d'Annecy

Colonne 2 Lancement de l'Année internationale des coopératives, Paris • Semi-marathon des coops «Course For Est», Amnéville • Tournée dans les coopératives d'habitants d'Occitanie • Congrès de la Coopération maritime, Noirmoutier • Congrès des Scop et Scic d'Ile-de-France, Centre Val-de-Loire, Dom-Tom, Courbevoie • Stand de la FNCC au GSEF-Forum mondial de l'ESS, Bordeaux

Colonne 3 Stand du Crédit Coopératif au GSEF-Forum mondial de l'ESS, Bordeaux • Délégation de dirigeants coopératifs australiens chez Coop FR, Paris • 140 ans de la Fondation Maison de Solins, Salins-les-Bois • Assemblée générale du Crédit Coopératif, Bordeaux • Convention nationale des Coop'HLM, Paris • Stand Caisse d'Epargne au GSEF-Forum mondial de l'ESS, Bordeaux



Coop FR, les entreprises coopératives
76, rue Saint-Lazare
75009 Paris
01 42 93 59 59
contact@entreprises.coop
www.entreprises.coop

Retrouvez-nous sur



Panorama des entreprises coopératives édition 2026

Spécial
Année internationale
des coopératives 2025

Sommaire

Édito	3
1 La performance économique et sociale des entreprises coopératives	4
2 Analyse sectorielle	9
3 Les entreprises coopératives à l'international	27
4 Année internationale des coopératives 2025 : les coopératives, moteur moderne du développement durable	29
5 Tour de France de la flamme coopérative : la fierté coopérative !	30
6 Coop FR, les entreprises coopératives	32

« La coopération naît de la confiance dans le collectif et la prise de risque qu'elle permet. »

Je me souviendrai longtemps de la scène extraordinaire donnée à Coop FR pour hisser haut notre flamme coopérative à Rochdale, berceau historique de la coopération lors du Congrès annuel de la coopération anglaise et de la Journée internationale des coopératives. Le bois si finement doré sur les murs et sublimé par l'éclairage de vitraux aux chaudes couleurs, la charpente en forme de corène, un lieu presque magique pour dire autre-manche que nous, coopérateurs, coopérotronices de France et d'ailleurs, sommes les bonnes personnes au bon endroit. Parce que nos valeurs fondent notre force et que notre force incorne nos valeurs. Parce que nous sommes efficents sur le plan économique et en lien avec la société. Et lorsque nous avons hissé la flamme coopérative avec Jeroen Douglas, directeur général de l'Alliance coopérative internationale, la salle a résonné d'un « oh » respectueux mais sincère et émouvant. Ce même « oh » que nous avons entendu des dizaines de fois partout en France lorsque fut levée notre fierté coopérative et avant que des centaines de coopérateurs et de coopérotronices ne viennent, toujours en sincérité, « faire un selfie devant la flamme ».

Les entrepreneurs et les entrepreneuses qui créent dans le monde économique des coopératives savent que la coopération ne naît pas dans les abris feutrés de fauteuils isolés, mais dans la confiance dans le collectif et la prise de risque qu'elle permet. Créer et faire vivre des collectifs coopératifs demande de s'exposer pour construire des visions communes.

La coopération française a pris un risque en cette année internationale des coopératives, le risque de dire qu'elle était fière, dans sa diversité et son unité, d'être ce qu'elle est. Elle a pris le risque de dire tout à la fois la puissance économique dont attestent les chiffres publiés dans ce Panorama et des valeurs qui, par définition, sont un horizon que nous travaillons tous à faire advenir sans jamais l'atteindre complètement.

Ce risque de la fierté et du collectif a porté ses fruits, de Rochdale à Bruxelles en passant par toutes les régions de France. Il fait naître un élan qu'il convient de poursuivre au-delà de l'année internationale. Car après tout, la France n'est-t-elle pas en tête du classement du World Cooperative Monitor 2025 ? Avec 344 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulés et 1,1 million de salariés (5,2% de l'emploi salarié privé) les 21 600 coopératives sont des entreprises de premier plan, ancrées dans les territoires.

Voici donc l'édition spéciale de ce Panorama spécial année internationale des coopératives ! Je vous en souhaite bonne lecture !



Bastien Sibille

La performance économique et sociale des entreprises coopératives

En chiffres

21 600 entreprises coopératives

1,1 million de salariés, soit

5,2% de l'emploi salarié privé

344 milliards d'euros de chiffre d'affaires

32,5 millions de sociétaires

En 2024, les coopératives françaises s'imposent plus que jamais comme des acteurs structurants de l'économie réelle.

Un poids économique de premier plan

Les coopératives forment un ensemble transversal, présent dans tous les grands secteurs – de l'agriculture à la banque, du commerce à l'habitat, des services à l'éducation. Elles irriguent ainsi le tissu économique français tout en incarnant un modèle fondé sur la démocratie économique, la solidarité et la performance durable.

Leurs chiffres 2024 (voir FIG1) attestent d'une **économie de grande ampleur**, capable de rivaliser par sa taille avec certains des plus grands secteurs industriels français, tout en restant profondément enracinée dans les territoires. Bien qu'elle ne corresponde pas à un secteur homogène au sens statistique, le chiffre d'affaires consolidé des coopératives françaises de 344 milliards d'euros permet de situer la coopération parmi les principales forces économiques du pays.

La force de frappe économique des coopératives dépasse celle de secteurs emblématiques comme l'automobile ou l'aéronautique, et se situe à un niveau comparable à celui du secteur de l'assurance.

S'il ne s'agit pas d'un « secteur » au sens classique, mais un modèle transversal, la coopération française se distingue par sa capacité d'intégration économique. **Elle ne se limite pas à une branche d'activité**, mais relie entre elles des filières entières – de la production agricole à la finance, du commerce de détail au logement. En cela, elle forme un **métasecteur**: un système productif complet, ancré dans la société et au service du collectif. (voir FIG2)

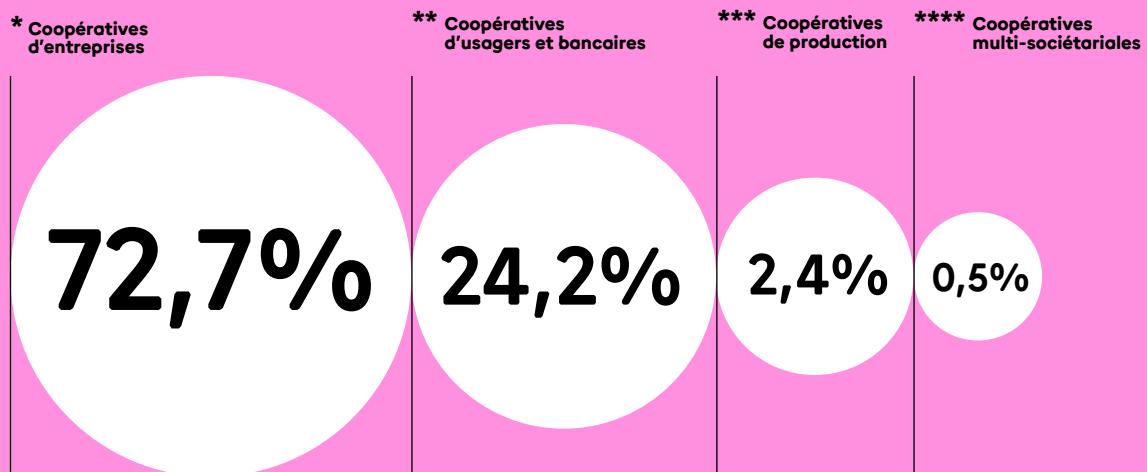
FIG1 – Une puissance économique à hauteur de grands secteurs industriels

Secteur (2024)	Chiffre d'affaires estimé (en milliards d'euros)
Coopératif	344
Assurance	283,3
Énergie	215
BTP / Construction	208
Automobile	76
Aéronautique et spatial	77,7
Pharmaceutique	46,2
Textile-habillement	13,3

FIG2 – Répartition des différents modèles de coopératives selon le chiffre d'affaires (en milliards d'euros)

Coopératives de commerçants*	129,45
Coopératives agricoles*	118,69
Banques coopératives**	80,6
Scop***	8,4
Coopératives d'artisans et d'entrepreneurs*	2,05
Scic****	1,8
Coopératives HLM**	1,779
Coopératives de consommateurs**	0,95
Coopératives maritimes*	0,143
Coopératives d'habitants**	0,125

FIG3 – Répartition du chiffre d'affaires des entreprises coopératives par types de coopératives en %



Un poids social massif et pourtant méconnu

Le sociétariat coopératif en France atteint plus de 32,5 millions de sociétaires, en grande majorité dans les banques coopératives qui associent leurs clients à la gouvernance. Mais ils sont plus de 1,5 million à s'impliquer dans les différents modèles d'entreprises coopératives, hors banques. Les coopératives constituent **l'un des premiers collectifs citoyens et économiques de France**. Elles réunissent une base sociale que nulle autre forme d'entreprise ne peut revendiquer. Clients, agriculteurs, salariés, commerçants, artisans, habitants ou usagers : tous participent à la vie et à la gouvernance de leur coopérative lorsqu'ils sont associés coopérateurs (sociétaires) :

- **dans les coopératives agricoles** qui collectent, transforment, valorisent 70% de la production agricole nationale;
- **les coopératives HLM et d'habitants** qui assurent un logement abordable à des dizaines de milliers de familles;
- **les commerces coopératifs** qui maintiennent une offre de proximité dans les centres-villes et les territoires ruraux;
- **les Scop et les Scic** qui favorisent la relocalisation d'activités et la création d'emplois ancrés localement;
- **les coopératives d'artisans et de pêcheurs** qui permettent à leurs adhérents d'être plus forts face aux concurrents.

Le cœur du modèle coopératif repose sur un principe simple : «**une personne, une voix**». La gouvernance démocratique – citée par 44 % des Français comme la principale spécificité du modèle dans une étude prospective sur le modèle coopératif en 2025¹ – garantit que les décisions sont prises dans l'intérêt collectif plutôt que pour la seule rémunération du capital. L'étude FNCE 2025 montre un attachement fort aux valeurs coopératives : 65 % des Français citent le respect, 39 % l'égalité, 36 % la solidarité.

En comparaison, la rentabilité (18 %) et la performance (15 %) apparaissent secondaires. Les Français expriment aussi un désir de participation au développement des coopératives : 54 % se disent prêts à investir dans une coopérative en souscrivant des parts sociales, 44 % accepteraient d'y consacrer du temps, et 63 % des salariés seraient favorables à devenir collectivement propriétaires de leur entreprise. Ce modèle inspire confiance parce qu'il associe transparence, proximité et responsabilité partagée. Dans un contexte de défiance envers les grandes entreprises, il constitue une alternative crédible et rassurante, où la performance s'allie à la durabilité sociale.

¹ Étude prospective «Les coopératives, un modèle d'avenir», réalisée auprès de plus de 5 000 Français par l'institut Audirep, pour la Fédération nationale des Caisses d'Epargne, Juin 2025

Un employeur majeur

Les coopératives ne sont pas seulement des acteurs économiques : elles sont aussi de grands employeurs sur le territoire français. En 2024, elles regroupent 1,1 million de salariés, soit 5,2 % de l'emploi privé français², davantage que plusieurs filières industrielles réunies. En termes d'emplois salariés, les coopératives pèsent **4,9 fois plus que le secteur aéronautique et spatial, 6,8 fois plus que le secteur de l'assurance et 2 fois plus que le secteur automobile**. Elles pèsent également plus que le secteur des services marchands ou que le tertiaire non marchand. Cette masse d'emplois répartie dans toutes les régions fait des coopératives un amortisseur social et territorial.

Elles jouent un rôle stabilisateur face aux crises économiques ou géopolitiques :

- en maintenant l'emploi local, non délocalisable,
 - en assurant la continuité des services essentiels (banques, alimentation, logement),
 - et en réinvestissant leurs excédents dans les outils de production plutôt que dans les dividendes.
- Dans un contexte de mutation du travail, elles incarnent un modèle d'entreprise de long terme, attaché à la qualité des emplois et à la cohésion sociale.

² 21 millions de salariés dans le privé à fin 2024, selon l'INSEE

Un ancrage territorial unique

Enfin, les coopératives se distinguent par un ancrage régional exceptionnel. **Près de 80 % des sièges sociaux** des 100 premières coopératives sont situés hors Île-de-France, dans des villes moyennes ou des zones rurales. Cette décentralisation permet de redistribuer la valeur créée localement, ou plus près des sociétaires et des bassins de vie.

Les coopératives participent ainsi à la cohésion économique et sociale des territoires. Elles investissent dans la transition énergétique et la modernisation des infrastructures et renforcent le lien social en associant les habitants à la gouvernance des entreprises de leur territoire.

FIG4 – Répartition du sociétariat dans les différents modèles de coopératives (hors banques coopératives)

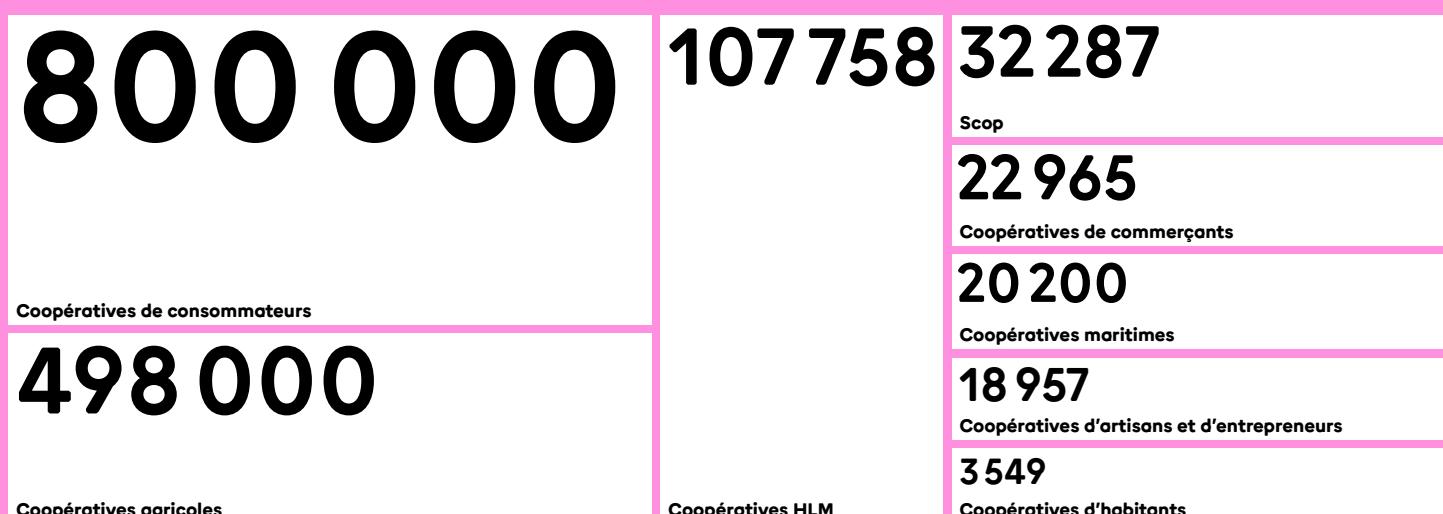


FIG5 – Répartition du sociétariat des entreprises coopératives par types de coopératives (hors banques coopératives) en %

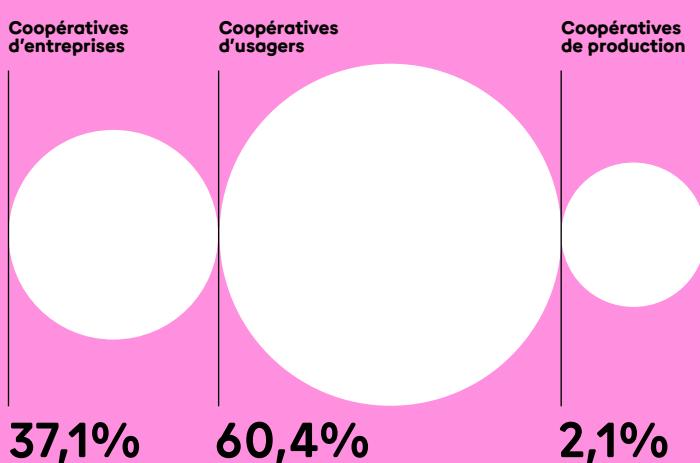
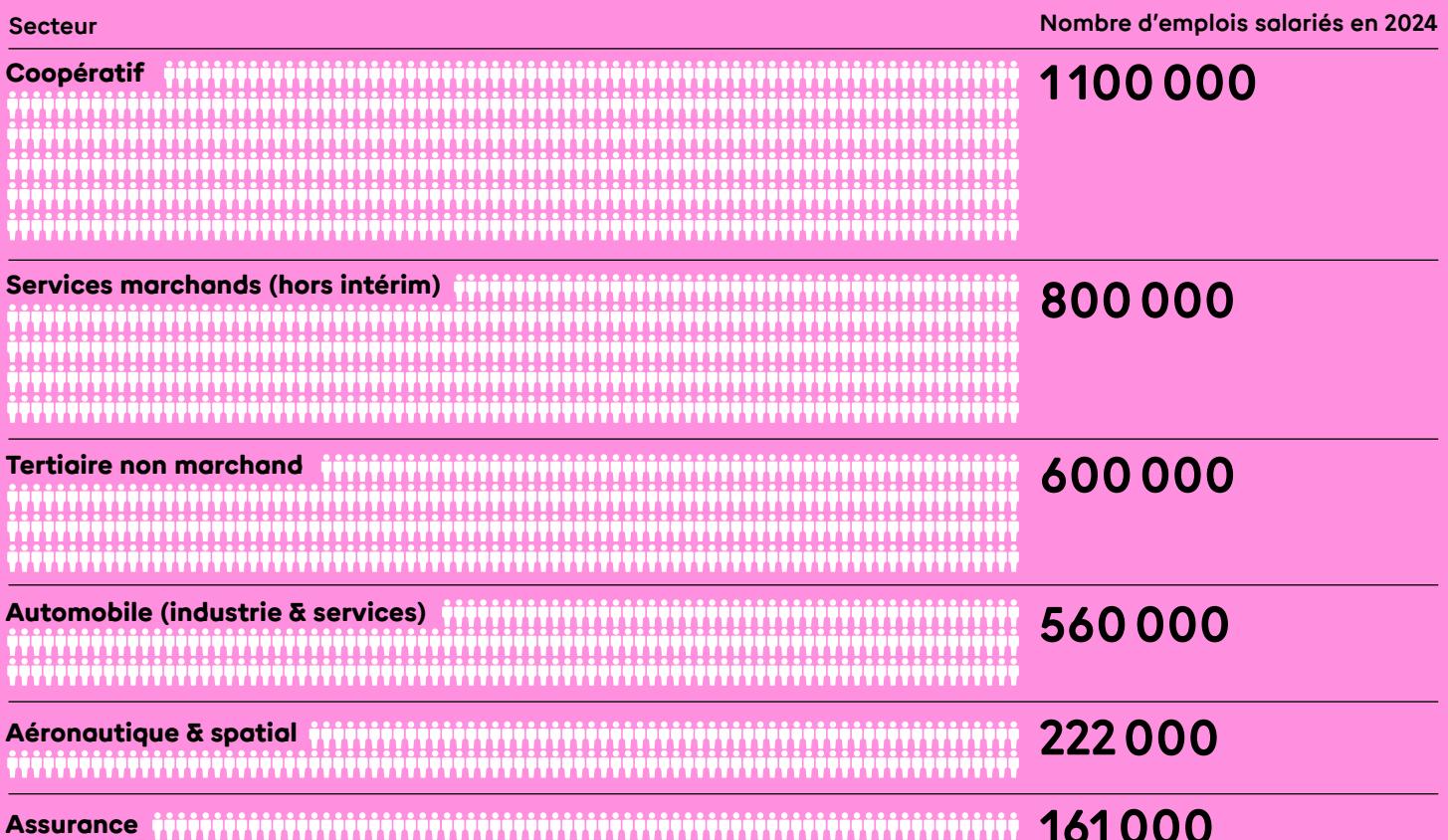


FIG6 – Un employeur de premier plan en France



« Le principe de coopération est le creuset dans lequel nous fusionnons compétitivité et durabilité, efficience et valeurs. »

Comment définissez-vous l'identité coopérative commune à l'ensemble du mouvement coopératif ?

L'histoire coopérative est riche et longue de plusieurs siècles à travers lesquels des milliers d'entreprises et des centaines de milliers d'hommes et de femmes se sont engagés pour que vive une forme particulière de l'action économique. Ces milliers d'entreprises dessinent un paysage très varié mais dans lequel des lignes communes se dégagent : des actions conduites à travers des formes collectives de propriété gérée dans l'égalité démocratique ; la volonté et le courage d'entreprendre ; de la valeur créée ensemble prioritairement, mise au service du projet commun et redistribuée dans la mesure du possible aux parties prenantes ; une utilité sociale qui dépasse le projet entrepreneurial lui-même.

Quelles puissances et quelles valeurs fondatrices sont selon vous particulièrement porteuses ?

Le principe de coopération est le creuset dans lequel nous fusionnons compétitivité et durabilité, efficience et valeurs. C'est parce que nous sommes respectueux de notre égalité devant le but commun, donc démocratiques, que nous sommes efficaces. C'est parce que nous partageons équitablement la valeur que nous sommes durablement profitables. C'est parce que nous avons une forte utilité collective et sociale que nous sommes robustes. La coopération est notre façon d'agir avec puissance et responsabilité. Tout ceci fait de nous aussi bien des acteurs du dynamisme que de l'apaisement de la société.



Jérôme Saddier

Quels sont selon vous les facteurs clefs du développement du modèle coopératif ?

Il est d'usage de se féliciter des 344 milliards d'euros de chiffres d'affaires annuels cumulés de nos coopératives. Ceci est sans doute justifié eu égard à ce que cela représente dans l'économie française. Il y a même 31 coopératives françaises dans le top 300 mondial ! Ma conviction est toutefois que nous pouvons aller plus loin en jouant collectif. Jouer collectif, cela veut dire favoriser les affaires entre nos coopératives plutôt que de sous-traiter hors d'elles et ce afin d'approfondir nos marchés actuels. Jouer collectif, cela veut dire déterminer ensemble les alliances qui nous permettront de conquérir de nouveaux marchés - que l'on pense ici à l'énergie, au numérique, à la santé... Jouer collectif, cela veut aussi dire revendiquer un plaidoyer commun à porter ensemble auprès des pouvoirs publics. À ce titre, 2027 et les 80 ans de la loi de 1947 sur la coopération me semblent ouvrir une séquence intéressante dans laquelle notre confédération nationale, Coop FR, a un rôle central à jouer.

Analyse sectorielle

La diversité des coopératives témoigne de la souplesse d'un modèle qui conjugue performance économique et intérêt collectif. Véritables groupes d'envergure internationale ou structures locales de proximité, quelle que soit leur taille, les coopératives sont au service de leurs sociétaires.

La coopérative est une entreprise sous forme sa, sarl, sas, etc. qui peut exercer « son activité dans toutes les branches de l'activité humaine* »

*(art. 1er, al. 2, de la loi-cadre du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération)

Agriculture, agro-alimentaire

2 100 coopératives agricoles

10 374 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

315 953 sociétaires dans les coopératives agricoles

182 000 sociétaires dans les CUMA

200 000 salariés (filiales incluses)

118 milliards d'euros de chiffre d'affaires (filiales comprises, hors CUMA), soit 34,4% du chiffre d'affaires global des coopératives en France

Parts de marché indicatives:

collecte lait (55% du lait de vache), transformation lait (42%), collecte céréales (70%), viandes (93% des porcs collectés, 50% des ovins collectés), sucre (90% de la production de sucre de betteraves), vin (1 bouteille sur 2 est produite par une coopérative).

Les coopératives agricoles, bien que concentrées en nombre d'unités, constituent un pilier économique et social central du mouvement coopératif.

Au sein des CUMA, la mutualisation de moyens de travail demeure un levier essentiel de performance économique des exploitations agricoles et de qualité de vie au travail pour les agriculteurs. La CUMA soutient l'installation en agriculture en diminuant le poids des charges de mécanisation et en évitant le surendettement individuel. Elle constitue un lieu important de lien social et de construction de projets collectifs agricoles et ruraux allant au-delà de la machine.

Évolution 2014-2024

En dix ans, le paysage s'est profondément transformé: moins d'acteurs (-650 coopératives), mais l'émergence de véritables leaders coopératifs du secteur alimentaire au cœur des territoires ruraux, qui rivalisent avec les grands groupes capitalistes classiques (+40 000 emplois, +33,2 milliards € de chiffre d'affaires).

Depuis la guerre en Ukraine et la multiplication des aléas climatiques, les marchés agricoles connaissent une instabilité durable qui se traduit par une forte variabilité des prix. A cela s'ajoute la hausse persistante des coûts de l'énergie, des engrangements et du transport. Cette double tension – prix de vente instables et coûts de production élevés – fragilise les marges et renforce le rôle stabilisateur des coopératives.

Enjeux et perspectives 2025-2030

En 2024, les coopératives agricoles évoluent dans un environnement encore marqué par la volatilité des marchés, et la pression persistante sur les marges et les attentes des adhérents en matière de revenu.

Pour faire face, les coopératives se positionnent au cœur de la transition agroécologique et technologique, tout en consolidant leur rôle d'amortisseur économique. Elles investissent dans la modernisation industrielle, la sobriété en matière d'énergie, la réutilisation des eaux usées, la robotisation ou encore les outils d'aide à la décision (capteurs, maintenance prédictive, IA de planification).

→ Interview

Jean-Michel Javelle,
président de la Coopérative Sodiaal

© Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.entreprises.coop/temoignages

« Notre singularité coopérative devient un atout majeur, car elle est fondée sur des principes qui valorisent la coopération, la solidarité et l'ancrage territorial. »

La Coopérative Sodiaal, plus connue avec ses marques Candia, Entremont et Yoplait, représente 20% de la collecte laitière française et rayonne dans 71 départements, avec ses 14 500 associés coopérateurs. Elle collecte le lait, y compris en zone de montagne, accompagne les éleveurs associés coopérateurs et porte une attention soutenue à l'avenir de la filière laitière française en installant plus de 250 nouveaux éleveurs par an.

L'identité coopérative ? Son président Jean-Michel Javelle affirme qu'elle est son ADN et la raison de la création du collectif Sodiaal, il y a plus de 60 ans ! Des éleveurs français ont décidé de mettre en commun leur lait pour le bien commun. Cette démarche était identitaire et visionnaire : des outils de transformation et de valorisation du lait, la création de marques devenues iconiques aujourd'hui comme Yoplait (en 1965) et Candia (en 1971), des hommes et des femmes partout en France pour défendre l'élevage laitier avec engagements et convictions. L'identité coopérative se manifeste par sa gouvernance par et pour les éleveurs, la collecte sur tous les territoires y compris en zone de montagne (30%) et la volonté constante de valoriser chaque goutte de lait !



Jean-Michel Javelle

« Notre singularité coopérative devient un atout majeur, car elle est fondée sur des principes qui valorisent la coopération, la solidarité et l'ancrage territorial. Les valeurs que nous incarnons nous différencient sur le marché et sont des éléments de performance à tous les niveaux. » La compatibilité entre valeurs et performance est une question essentielle et d'actualité, surtout dans un modèle coopératif comme celui de Sodiaal, car l'une ne va pas sans l'autre. La fierté coopérative est un des grands enjeux de la coopérative, présente dans plus de 71 départements. « La vie coopérative est essentielle et intense, elle tisse des liens forts entre les associés coopérateurs et leur coopérative, leurs marques, et les collaborateurs... Nous avons de plus en plus d'éleveurs engagés dans chaque région, fiers de défendre leur coopérative, leur métier, leur territoire, leurs produits laitiers, de véritables ambassadeurs. Cette énergie collective est notre force. »

Banque

3 groupes coopératifs

31 millions de clients-sociétaires

347 105 salariés

4 294 caisses locales,

19 916 agences

80,7 Md€ de produit net bancaire

Évolution 2014-2024

Depuis 2014, les banques coopératives ont poursuivi leur expansion et diversification dans un environnement complexe (taux bas, crises sanitaires, tensions géopolitiques, inflation).

Dans un contexte de fortes turbulences bancaires internationales (faillites américaines, incertitudes sur les taux), les groupes coopératifs français ont conservé des ratios de solvabilité parmi les plus élevés d'Europe.

Enjeux et perspectives 2025-2030

Les banques coopératives abordent la prochaine décennie avec plusieurs défis stratégiques :

- transition numérique : déploiement de l'IA et des services personnalisés, tout en préservant la relation humaine et la présence territoriale.
- transition écologique : verdissement des portefeuilles de crédit, financement de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables.
- pouvoir d'achat et confiance : rôle accru dans l'accompagnement des ménages face à l'inflation et à la hausse du coût du crédit.
- ancrage territorial : maintien des agences rurales et développement de services inclusifs, notamment pour les PME et l'économie sociale.

Les banques coopératives constituent la colonne vertébrale du système bancaire français, représentant plus de 60 % des dépôts et des crédits aux ménages et entreprises. Elles sont composées des trois grands groupes Crédit Agricole, Crédit Mutuel et BPCE (dont les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires, avec le Crédit Coopératif, sont les maisons-mères).

→ Focus **Les banques coopératives soutiennent l'entrepreneuriat coopératif**

Ancrées dans le tissu économique local, les banques coopératives sont particulièrement actives auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire, en particulier des entreprises coopératives avec lesquelles elles partagent des valeurs fortes liées à leur modèle commun.
Illustration en quatre exemples.

Accompagner la reprise de la Grande Récré par JouéClub

En 2023, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a accompagné les dirigeants de la coopérative bordelaise JouéClub, cliente depuis 1962, dans sa reprise de la Grande Récré. Cette acquisition conforte la position de leader de JouéClub sur le marché de la distribution spécialisée du jouet, avec 1100 emplois directs et indirects préservés. Aujourd'hui, La Grande Récré prévoit de poursuivre le processus de cession de ses magasins aux adhérents du groupe JouéClub.

Quand l'intercoopération donne naissance à un Club 100% coopératif

Banques coopératives 100% régionales, les Caisses d'Epargne se sont associées au groupe Upcoop pour créer un nouvel espace communautaire à destination de leurs 4,4 millions de clients sociétaires : le Club des sociétaires. En réunissant deux acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire, cette intercoopération permet aujourd'hui aux acteurs clés du modèle coopératif Caisse d'Epargne d'accéder à un site internet dédié pour qu'ils puissent faire entendre leur voix, soutenir des projets utiles, avoir un impact positif et profiter d'avantages exclusifs. Ce club illustre une ambition commune : faire vivre un modèle relationnel bancaire fondé sur l'engagement collectif, la proximité et l'utilité.

S'engager pour l'avenir de l'agriculture française

La coopérative laitière SODIAAL et le groupe mutualiste Crédit Mutuel, via son groupe régional Crédit Mutuel Alliance Fédérale, ont réaffirmé ensemble en octobre 2025 leurs engagements pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs, notamment autour du programme de soutien aux agriculteurs laitiers SODIAAL Box et du Prêt Installation Agri à 1% de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Concrètement, SODIAAL a pour ambition d'accompagner 1 500 nouveaux éleveurs d'ici 2030, après le succès du programme démarré en 2019, qui combine une aide financière à l'installation (jusqu'à 10 000€), une attribution de production additionnelle et un suivi technique et humain. Parce que le coût du crédit ne doit pas être un frein, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose un Prêt Installation Agri à 1%, financé par le Dividende sociétal, sur une durée de 60 à 180 mois. D'un montant de 10 000 à 200 000 euros, ce dispositif est réservé aux agricultrices et agriculteurs qui s'installent pour la première fois.

Une histoire de confiance

Le Crédit Coopératif accompagne la Scop Ethiquable à Fleurance dans le Gers depuis les débuts de l'entreprise en 2003. La coopérative spécialisée dans la vente de produits issus du commerce équitable compte aujourd'hui 160 salariés dont 100 sont sociétaires. Toutes les deux partagent des valeurs communes, sur l'environnement, la ruralité. C'est une histoire de confiance sans laquelle l'entreprise et sa banque ne peuvent avancer ensemble, et d'accompagnement sur le long terme. « Pour que la société de demain puisse exister, il faut que notre économie reprenne plus de sens et qu'elle remette l'être humain et la nature au centre des valeurs. Il faut qu'il y ait de plus en plus de sociétés coopératives qui militent et qui transforment la société de l'intérieur, comme nous. » Rémi Roux, co-fondateur et gérant d'Ethiquable.

Commerce de détail

135 coopératives de commerçants

22 965 sociétaires

383 510 salariés

129,45 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé

Le commerce coopératif et associé désigne les groupements de commerçants indépendants qui conjuguent autonomie entrepreneuriale et puissance collective. Ce modèle, qui consiste pour des chefs d'entreprise à mutualiser leurs forces au sein d'un groupement, concilie indépendance et force du collectif. Il favorise la compétitivité, tout en ancrant durablement l'activité économique dans les territoires.

Un modèle au cœur de l'économie et de la société

Le commerce coopératif³ est un acteur majeur de l'économie française, dans des secteurs aussi variés que la grande distribution et l'alimentaire, le sport, l'habillement, le bricolage, l'immobilier, l'hôtellerie, l'optique, la pharmacie ou encore la culture.

Les grandes enseignes coopératives conservent une dynamique robuste:

- E.Leclerc demeure le premier distributeur français, et la coopérative Biocoop est numéro 1 des magasins bio spécialisés;
- Coopérative U consolide ses positions;
- Intersport est le leader incontesté du marché de l'habillement, et sur le podium des premiers distributeurs d'articles sportifs, suivi de Céraclès Coopérative (Sport 2000);
- JouéClub est le premier acteur du marché des jeux et jouets en nombre de magasins;
- Les coopératives pèsent plus de 40 % du marché de l'optique, emmenées par Krys, Optic 2000 et Atol les Opticiens.
- Près d'1 pharmacie sur 2 en France est membre d'une coopérative.

Enjeux et perspectives 2025-2030

Le modèle coopératif connaît un fort développement dans le secteur des services et de la santé. Tenus de répondre à de nouveaux enjeux et de redoubler d'investissements, et confrontés à la financiarisation de l'offre de soin, les indépendants font le choix de se regrouper et d'unir leurs forces, et choisissent pour cela le modèle coopératif, en particulier dans la pharmacie.

Plus généralement, les coopératives de commerçants font face à trois défis structurants : le numérique, avec la digitalisation des parcours clients, l'évolution des attentes et des usages, l'irruption de l'IA, la concurrence de certaines plateformes numériques étrangères qui contournent les normes et les obligations européennes et françaises ; l'inflation et le pouvoir d'achat avec un équilibre à tracer entre prix bas pour les consommateurs, transition écologique, approvisionnement local et juste rémunération des producteurs ; transmission-reprise avec des centaines de milliers d'entreprises à transmettre d'ici 2035.

³ Le champ pris en compte dans cette édition du Panorama recouvre les coopératives de commerçants au sens strict, excluant les groupements de commerce associé qui ne sont pas juridiquement des coopératives. Les chiffres ne sont donc pas directement comparables à ceux communiqués dans les éditions précédentes.

→ Interview croisée

Pierre Siegel, président, et Olivier Cohn, directeur général de Best Western

© Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.entreprises.coop/temoignages

Best Western® Hotels & Resorts est un groupement d'hôtels indépendants dont le siège social est basé à Phoenix en Arizona! Avec ses 4500 hôtels répartis dans plus de 100 pays, dont 300 en France, la coopérative est l'un des fleurons français. Entretien croisé avec son président, Pierre Siegel, et son directeur général, Olivier Cohn sur l'identité coopérative, la performance, l'innovation.

Que signifie pour vous l'identité coopérative ?

Pierre Siegel

«Chez Best Western, l'identité coopérative correspond avant tout à notre modèle qui répond aux besoins d'indépendance des hôteliers qui souhaitent préserver leur ADN local tout en s'appuyant sur la force du collectif. Chaque membre a voix au chapitre: nous décidons ensemble des orientations à prendre. En résumé, l'identité coopérative n'est pas une posture : c'est une vision humaine, moderne, ambitieuse mais profondément ancrée dans le concret.»

Valeurs et performance sont-elles compatibles ?

Olivier Cohn

«Absolument, valeurs et performance sont non seulement compatibles, mais indissociables pour bâtir un succès durable. Une entreprise et particulièrement une coopérative qui place l'authenticité, la convivialité et l'engagement au cœur de sa stratégie crée de la confiance, attire et fidélise clients comme collaborateurs, stimule l'innovation et donne du sens à l'action collective. Résultat: plus de satisfaction, plus de fidélité, donc plus de performance économique sur le long terme. Les valeurs ne freinent pas la réussite: elles sont le moteur d'une croissance saine, moderne et pérenne.»

Une coopérative peut-elle innover pour réinventer l'hospitalité ?

Olivier Cohn

«Oui, et même plus efficacement qu'un modèle classique! La force de la coopérative, c'est cette capacité à conjuguer innovation (notamment autour de l'IA pour optimiser sans déshumaniser) et culture du lien.»

Pierre Siegel

«Dans une coopérative, chaque initiative part de la réalité du terrain et des attentes des clients. Une coopérative innovante, c'est la promesse d'une hospitalité enrichie, performante, humaine et connectée, capable d'anticiper les défis de demain tout en restant fidèle à ses valeurs.»



Pierre Siegel



Olivier Cohn

35 coopératives de consommateurs

800 000 sociétaires,

3 300 salariés,

950 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Évolution 2014-2024

Entre 2014 et 2024, le mouvement a connu un recul mesuré, avec la disparition de certaines entités régionales et la contraction de leur part de marché face aux grands groupes intégrés de la distribution. Ce recul s'explique par plusieurs tendances structurelles: la concentration du commerce alimentaire; la transformation des comportements de consommation; une reprise de l'inflation et de fortes attentes en terme de pouvoir d'achat; et la montée en puissance du e-commerce.

Pour autant, la période a aussi vu émerger une nouvelle génération de coopératives de consommateurs portées par des citoyens engagés dans la transition alimentaire. Des initiatives comme La Louve à Paris, Supercoop à Bordeaux ou La Coquette à Montpellier renouvellent le modèle: elles privilégient les circuits courts, la participation active des sociétaires, et une gouvernance plus directe. Ces «nouveaux magasins coopératifs» associent la proximité, la sobriété et le militantisme économique.

Enjeux et perspectives 2025-2030

Les coopératives de consommateurs évoluent aujourd'hui dans un environnement commercial exigeant, marqué par une inflation alimentaire persistante, une concurrence accrue, des consommateurs exigeants et la nécessité d'un renouvellement sociétal.

Pour relever ces défis, plusieurs axes stratégiques se dessinent: revaloriser la mission sociale en repositionnant la coopérative comme espace de consommation responsable et d'éducation à l'alimentation; renforcer la proximité et la transparence, soutenir les filières locales, et défendre le juste prix qui rémunère l'ensemble des filières; adapter les outils communication vis-à-vis des sociétaires; stimuler l'engagement citoyen avec une implication directe des membres dans la gouvernance et les orientations stratégiques des coopératives.

→ **Témoignage** **Reine Grosheny, présidente du conseil de surveillance de Coop Atlantique**

© Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.entreprises.coop/temoignages

« La performance permet à Coop Atlantique de rester compétitive tout en respectant ses engagements éthiques et territoriaux. »

Coop Atlantique est la plus ancienne coopérative de consommateurs, fondée en 1881 à Limoges. Son siège est à Saintes (Charente-Maritime) mais elle rayonne dans 11 départements du Centre-Ouest où sont situés ses plus de 200 magasins. L'entreprise de distribution génère 1,06 Milliard € de chiffre d'affaires et emploie 3 000 salariés.



Reine Grosheny

« Chaque client de nos magasins peut devenir sociétaire en souscrivant une part sociale. Il devient alors copropriétaire de la coopérative et est invité à participer aux évènements coopératifs ainsi qu'à voter lors des 37 assemblées locales. » explique Reine Grosheny, présidente du Conseil de surveillance. Composé d'élus coopérateurs bénévoles, il est l'un des deux organes de la gouvernance, avec le Directoire. Contrairement aux entreprises classiques, Coop Atlantique revendique de ne pas viser le profit pour des actionnaires, mais le service de ses sociétaires. La rentabilité est au service du collectif: les excédents sont réinvestis dans l'amélioration des magasins, les primes pour les collaborateurs, le mécénat, les offres coopératives. Par ses valeurs fortes et durables, Coop Atlantique est une entreprise au service de ses membres et de son territoire.

Elle agit pour offrir des produits de qualité à prix juste, soutenir les producteurs locaux, favoriser l'emploi et l'économie régionale, et soutenir des projets sociaux, culturels et environnementaux. Les principes de l'économie sociale et solidaire, de démocratie, de solidarité, de responsabilité sociale et environnementale, influent sur les choix stratégiques, les partenariats et les investissements. Coop Atlantique démontre ainsi que l'engagement dans des valeurs fortes n'est pas un frein à la performance. « La performance permet à Coop Atlantique de rester compétitive tout en respectant ses engagements éthiques et territoriaux. »

Services et production

87699 salariés

36437

sociétaires Scop et Scic, y compris CAE

2723

Scop, Sociétés coopératives et participatives:

62685 salariés

32287 sociétaires

6,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires

1417

Scic, Sociétés coopératives d'intérêt collectif:

15 720 salariés

1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires

163 CAE, coopératives d'activité et d'emploi

(dont Scop et Scic):

8 767 salariés

5 097 sociétaires

319 millions d'euros de chiffres d'affaires

Ces « coopératives de salariés », sont des entreprises dont la propriété est collectivement détenue par celles et ceux qui y travaillent. Elles s'inscrivent dans une logique de démocratie économique, où les salariés, usagers et partenaires contribuent ensemble à la gouvernance, à la stratégie et à la répartition des résultats.

Évolution 2014-2024

Sur la décennie, les Scop et Scic ont connu une croissance continue, tant en nombre qu'en visibilité. Leur poids économique a progressé de plus de 60 %, avec près de 4 200 structures actives en 2024, dont une majorité dans les services, le bâtiment, l'industrie, la culture et l'éducation.

Cette expansion s'explique par plusieurs facteurs :

- la sensibilité croissante aux modèles de gouvernance participative et à l'ancrage local,
- le soutien public renforcé (Banque des Territoires, France Relance, dispositifs régionaux d'appui aux reprises d'entreprises en Scop),
- et la maturité du modèle Scic, qui s'est imposé comme cadre privilégié pour les projets d'intérêt collectif (mobilité, énergie, santé, culture, alimentation).

Les CAE (Coopératives d'activité et d'emploi), quant à elles, illustrent une innovation sociale marquante : elles permettent à des entrepreneurs indépendants d'exercer leur activité dans un cadre collectif sécurisé, cumulant autonomie économique et protection salariale.

Enjeux et perspectives 2025-2030

Les Scop, Scic et CAE s'imposent comme des laboratoires des transitions, capables d'apporter des réponses concrètes à de grands enjeux : transition écologique (alimentation durable, propriété collective des biens de première nécessité comme l'énergie, l'économie circulaire...), démocratisation de l'économie (en particulier via la transmission et la reprise d'entreprises par leurs salariés), recherche de sens au travail et sécurisation des parcours professionnels (grâce au modèle entrepreneurial des CAE).

Le défi majeur consiste à poursuivre la dynamique de développement, après le doublement du nombre de Scop et de Scic et de leurs effectifs sur les dix dernières années. Pour cela, plusieurs leviers sont identifiés : la montée en puissance des Scic pour répondre aux besoins des habitants et des collectivités, le volume important d'entreprises à transmettre dans les dix prochaines années, ainsi que l'enjeu de conserver les savoir-faire au sein des entreprises en difficulté grâce à la reprise par les salariés.

→ Témoignage

Youssef Achour, président-directeur général de la coopérative Upcoop et du groupe Up

© Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.entreprises.coop/temoignages

« L'identité coopérative est ce dont nous sommes les plus fiers. »



Youssef Achour

Pour Youssef Achour, président-directeur général de la coopérative Upcoop, « la performance sans valeurs est une sous-performance ! ». Implantée dans 25 pays, le groupe coopératif compte 3 210 salariés dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 843 millions d'euros en 2024.

L'activité principale de la coopérative consiste, en France et à l'international, à développer et mettre en place des solutions de paiement à finalité sociale, dans l'accès à la restauration, à l'alimentation, à la culture, aux services à la personne, etc. Depuis plus de 60 ans. En se développant à l'international, Upcoop a fait le choix de partager avec d'autres, les salariés de leurs filiales, l'ambition de leur projet coopératif, bien que leurs filiales ne puissent elles-mêmes en avoir le statut. Cela se traduit par exemple par une place laissée aux salariés locaux dans le CA de leurs filiales.

« L'identité coopérative est ce dont nous sommes les plus fiers. », témoigne Youssef Achour. « Elle définit ce que nous sommes, une entreprise qui pratique une gouvernance démocratique, qui appuie son développement sur le partage de la valeur, et qui consacre une part conséquente de ses résultats à la pérennité de son modèle. Le modèle Scop [Société coopérative et participative] est un modèle exigeant qui nécessite de nous adapter en permanence. En tant que salariés et sociétaires de notre entreprise, nous sommes engagés solidairement dans un projet commun et collectif qui privilégie le long terme. »

Upcoop a toujours eu une ambition sociétale forte, déployée dans tous les pays où elle est implantée, tant au niveau de la coopérative qu'à celui de ses filiales, avec ses programmes sur la gouvernance, le social, l'économique, le sociétal - mécénat et achats responsables - et l'environnemental. Afin de renforcer cette dimension, et au-delà des obligations en matière de reporting extra-financier, elle a aussi fait le choix de doter la coopérative de la qualité d'entreprise à mission depuis 2023.

→ Focus **Les Licoornes,** **une alliance de coopératives engagées** **pour la transition écologique**



Une nouvelle génération de coopératives a émergé ces dernières années, parmi les coopératives actrices de la transition, à l'heure où les « licornes », startups du web valorisées à plus d'un milliard de dollars, monopolisent l'attention des politiques publiques et des marchés financiers. Lancée en 2021 par neuf coopératives engagées pour la transition, l'alliance des Licoornes se présente comme une alternative solidaire et écologique aux besoins de consommations.

Un projet politique

Alliance de conquête qui veut « construire le système économique dont le XXI^e siècle a besoin », elle porte un projet politique incarné par un modèle économique durable, solidaire, inclusif, démocratique et à profitabilité limitée. Son objectif : transformer radicalement l'économie en construisant un modèle économique entièrement coopératif.

Les coopératives fondatrices, dont Enercoop, Mobicoop, ou la plupart des entités régionales de Citiz, ont choisi le statut de Scic, société commerciale, coopérative et d'intérêt collectif qui associe plusieurs parties prenantes.

Une exception, la Nef, coopérative bancaire éthique, qui a été créée avant que n'existe le statut de Scic.

Une offre de services étendue

Alimentation, énergie, finance, téléphonie, électronique, industrie textile, transport et mobilité, culture, médias, seconde-main et consommation responsable... Les Licoornes sont présentes dans de nombreux secteurs économiques clés. En 2023, elle rallie entre autres Biocoop, enseigne leader de la Bio en France, et la compagnie de transport maritime décarbonée Windcoop, et en 2025 le média Blast, ou encore la coopérative de textile écologique Virgocoop. De quoi étoffer le projet de co-construction d'une plateforme pour faciliter le choix des citoyens et des citoyennes en faveur du système économique coopératif.

Une alliance, 16 coopératives :

Biocoop, Blast, Citiz, Commonn, CoopCircuits, Enercoop, éthi'Kdo, Label Emmaüs, Mobicoop, La Nef, Sailcoop, Solarcoop, Telecoop, Tenk, Virgocoop, Windcoop

www.licoornes.coop

Pêche et cultures marines

48 coopératives maritimes

14 620 sociétaires

425 salariés (ETP)

143 millions d'euros de chiffre d'affaires

Les coopératives maritimes constituent un maillon historique et stratégique de l'économie littorale française. Présentes sur l'ensemble du littoral métropolitain et ultramarin, elles assurent des missions essentielles: approvisionnement en matériel et carburant, commercialisation des produits de la mer, transformation, services portuaires ou encore gestion d'activités collectives de pêche et de conchyliculture.

Évolution 2014-2024

Ces dix dernières années, le nombre de coopératives maritimes a légèrement reculé, mais leur structuration s'est renforcée autour de coopératives régionales plus solides. Malgré la baisse du nombre de navires et la volatilité des volumes débarqués, les coopératives maritimes ont su préserver leur rôle d'amortisseur économique pour les pêcheurs et conchyliculteurs, notamment en matière d'achat groupé et d'accès aux marchés.

Enjeux et perspectives 2025-2030

Les coopératives maritimes devront, dans les prochaines années : accompagner les secteurs de la pêche et des cultures marines dans leur mutation (décarbonation, nouvelles technologies, matériel et exploitations), renforcer la valeur ajoutée via la transformation locale, la certification de l'origine et la traçabilité numérique des produits, soutenir la relève professionnelle, en favorisant l'installation de jeunes marins-pêcheurs et la transmission d'entreprises artisanales.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource et de contraintes réglementaires croissantes, les coopératives maritimes demeurent un acteur de résilience territoriale : elles garantissent l'activité économique des ports, soutiennent les communautés littorales et incarnent un modèle de gestion collective et durable de la mer.

Artisanat et entrepreneuriat

140 coopératives d'artisans et d'entrepreneurs
18 957 sociétaires
84 938 salariés
(dans les coopératives et chez leurs adhérents)
2,05
milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé

Les coopératives d'artisans et d'entrepreneurs constituent un maillon stratégique du tissu entrepreneurial et local. Elles permettent à des entrepreneurs indépendants – du bâtiment, de l'industrie, du transport, de la mécanique, de la coiffure, du paysage... – de mutualiser leurs achats, leurs démarches commerciales, leurs outils de production tout en conservant leur autonomie et leurs clients. Elles incarnent un modèle de coopération économique à taille humaine, capable de combiner indépendance et solidarité face à la concentration des marchés.

Évolution 2014-2024

Depuis 2014 le nombre de coopératives d'artisans et d'entrepreneurs⁴ a diminué mais les structures actuelles ont gagné en taille, en solidité et en efficacité. Leur chiffre d'affaires global a progressé, traduisant leur structuration, leur montée en compétence et leur capacité d'adaptation à l'évolution des marchés...

Cette évolution reflète un double mouvement:

- concentration autour d'acteurs régionaux plus intégrés, capables de mutualiser les investissements, la logistique et la démarche commerciale;
- montée en technicité, avec la numérisation des outils de gestion.

Les réseaux tels qu'Orcab (coopératives d'achat des artisans du bâtiment) incarnent cette mutation: ils combinent des outils partagés (achats groupés, logistique, communication, salles d'exposition grand public) et une marque fédératrice « Artisans Artipôle » qui renforce la compétitivité et la visibilité de leurs membres.

Enjeux et perspectives 2025-2030

Les coopératives d'artisans et d'entrepreneurs doivent désormais concilier transformation environnementale, numérique et sociale.

Les principaux défis à l'horizon 2030 sont: la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans les coopératives et chez leurs entreprises membres, et la mise en place de démarches RSE structurées selon les fonctions des coopératives (achat, commercialisation, production) et les secteurs d'activité; la transition numérique et la compétitivité avec la généralisation des outils digitaux mutualisés et l'utilisation de la data pour développer et optimiser les activités des coopératives; le sociéteriat des coopératives (renouvellement, transmission-reprise et formation continue).

⁴ Les chiffres 2024 concernent les coopératives adhérentes à la fédération, tandis qu'en 2014 les chiffres collectés englobent l'ensemble des coopératives d'artisans. Le changement de périmètre ne permet donc pas de rendre compte d'une évolution précise.

→ Témoignage

**Thomas Meyer,
directeur général de SOCAPS**

© Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.entreprises.coop/temoignages

« Dans un monde en turbulence permanente, la robustesse à long terme doit primer sur la performance à court terme. »



Thomas Meyer

SOCAPS est un opérateur international d'assistance technique industrielle qui regroupe plus de 1 200 personnes établies dans 70 pays (100 M€ de chiffre d'affaires du groupe), dont 515 sont sociétaires de SOCAPS S.A. (55 M€ de chiffre d'affaires en France). Son métier consiste à installer et réparer des machines pour permettre aux hommes de se nourrir (agroalimentaire), de se soigner (santé), de s'approvisionner (logistique automatisée) et de réduire leur empreinte sur l'environnement (cleantechs).

Selon Thomas Meyer, directeur général de la coopérative artisanale française « La performance durable n'existe que si elle repose sur des valeurs solides. C'est tout le sens de notre double identité à la fois comme coopérative artisanale mais aussi comme entreprise à mission. » Sa raison d'être en est le reflet: « Guidés par nos principes coopératifs, nous entreprenons ensemble pour soutenir techniquement la transformation positive des industries et leur prospérité. » Pour SOCAPS, être une coopérative, c'est entreprendre autrement. « La gouvernance est au service de ceux qui créent la valeur: nos techniciens sociétaires. Le pouvoir de décision est réellement partagé, et notre organisation décentralisée: les décisions se prennent au plus près du terrain, là où se trouvent les besoins et les compétences. L'identité coopérative, c'est aussi une façon de voir l'entreprise comme un projet collectif au service d'une mission, pas d'un capital. » Le modèle coopératif aide à faire face à un contexte géopolitique qui impacte le quotidien lorsqu'on travaille à l'international, par sa proximité, sa solidarité et la confiance mais aussi une gouvernance décentralisée qui permet aux 515 sociétaires de SOCAPS de rester stables et fiables.

Immobilier et logement

162 coopératives HLM (dont 103 Scic
et 56 sociétés coopératives de production ou «SCP»)

107 758 sociétaires

4 276 salariés

208 744
logements locatifs sociaux gérés et

7 724 nouvelles unités produites

1,78
milliard d'euros de chiffre d'affaires consolidé

Les coopératives HLM sont des acteurs historiques du logement social et de l'accession abordable à la propriété. Elles conjuguent finalité sociale, participation citoyenne et ancrage territorial, offrant des solutions de logement plus inclusives et plus durables.

Évolution 2014-2024

En dix ans, le paysage s'est consolidé et enrichi: le nombre de coopératives HLM s'est légèrement contracté (162 structures), mais leur chiffre d'affaires a quasiment triplé (+174 %) et les effectifs ont quadruplé, traduisant un fort mouvement de professionnalisation et d'élargissement du champ d'action.

Ce développement repose sur plusieurs dynamiques: la montée en puissance des programmes d'accession sociale sécurisée, le choix de bailleurs sociaux ayant d'autres formes juridiques d'opter pour le statut coopératif, l'intégration de la rénovation énergétique comme priorité d'investissement.

Enjeux et perspectives 2025-2030

Les coopératives de logement se situent à l'intersection de trois transitions majeures: écologique, sociale et foncière. Les enjeux prioritaires pour la prochaine décennie sont les suivants: l'accession abordable et l'équité sociale dans un contexte de hausse des taux, des coûts de construction et du foncier, et le développement de produits financiers solidaires (épargne-logement coopérative, foncières sociales); la maîtrise foncière et l'ancrage local, en développant des foncières coopératives pour stabiliser les prix du sol, et des coopérations accrues avec les collectivités locales et les autres bailleurs sociaux; la rénovation énergétique et la sobriété carbone, sur l'ancien et les programmes neuf; l'innovation sociale et la gouvernance citoyenne, notamment en accompagnant les nouvelles formes de propriété laissant une plus grande place à la participation des habitants.

157 coopératives d'habitants

3 549 sociétaires

Les coopératives d'habitants s'appuient sur le fondement de la loi de 1947 portant statut de la coopération, avant que la loi ALUR crée des statuts dédiés en 2014. Elle reconnaît la non-spéculation comme l'une des valeurs fondatrices de l'habitat participatif dans laquelle s'engagent les coopératives d'habitants et d'habitation. L'anti-spéculation fonde l'idée d'une troisième voie pour le logement; une voie qui se veut nécessairement pérenne et abordable dans le temps.

Enjeux et perspectives 2025-2030

Les coopératives d'habitants et d'habitation favorisent l'accès au logement dans le temps, la mixité générationnelle, fonctionnelle et sociale, une gouvernance démocratique. En 2024, près de 80 projets sont opérationnels ou en développement.

Elles répondent à des enjeux d'innovation sociale et de gouvernance citoyenne en zone rurale, comme urbaine. Les coopératives d'habitants ont été lauréates de l'AMI lancé par les ministres de la Culture et du Logement: Engagés pour la Qualité du Logement de Demain.

Éducation populaire et coopératives scolaires

1 fédération nationale

102 associations départementales

38 498 coopératives scolaires

4 760 279 adhérents
(élèves et personnels de l'éducation)

220 salariés

337 millions d'euros de chiffre d'affaires

PréSENTES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES, COLLÈGES ET LYCÉES, LES COOPÉRATIVES SCOLAIRES FORMENT CHAQUE ANNÉE PLUSIEURS MILLIONS D'ÉLÈVES AUX PRINCIPES DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, DE LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE ET DE LA GESTION DE PROJETS COOPÉRATIFS. CES STRUCTURES, ANIMÉES PAR LES ENSEIGNANTS. ET SOUTENUES PAR L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPÉRATION À L'ÉCOLE (OCCE), SONT À LA FOIS OUTILS PÉDAGOGIQUES ET LEVIERS CITOYENS, CONTRIBUANT À DIFFUSER LA CULTURE COOPÉRATIVE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.

Évolution 2014-2024

Si, en dix ans, le nombre de structures est en baisse de 16%, il ne s'agit pas d'un recul du modèle coopératif à l'école, mais plutôt d'un passage des coopératives de classe aux coopératives d'écoles ainsi qu'un effet de bord lié à la baisse de la démographie scolaire. Le chiffre d'affaires, en augmentation de 13 millions d'euros, témoigne d'une utilisation accrue des coopératives scolaires, signe d'une activité croissante.

Dans la continuité de sa mission pédagogique, l'OCCE a souhaité lancer un grand mouvement réflexif sur les pratiques coopératives en classe. Ce sont ainsi plus de 100 professionnels de l'éducation et chercheurs qui ont contribué à la plateforme Conservatoire des pratiques coopératives mise au service des enseignants.

Enjeux et perspectives 2025 – 2030

Les coopératives scolaires sont appelées à jouer un rôle clé dans la formation des citoyens de demain. Leurs perspectives à moyen terme reposent sur quatre priorités : la transmission des valeurs coopératives, notamment via le conseil coopératif et la formation des enseignants; le renforcement des compétences psychosociales par les pratiques coopératives; l'engagement citoyen et la transition écologique en développant la citoyenneté dès le plus jeune âge à travers la promotion des droits de l'enfant, la pratique de discussion à visée philosophique, la responsabilisation face à la consommation et la découverte de l'économie sociale et solidaire; l'évolution de l'organisation de l'OCCE et la poursuite de la modernisation des coopératives scolaires.

Les entreprises coopératives françaises – chiffres 2024

Type de coopérative	Nombre d'entreprises coopératives	Nombre de sociétaires	Nombre de salariés (filiales comprises)	Chiffre d'affaires en milliards d'euros (filiales comprises)
Agricole	2 100 10 374 CUMA	316 000* 182 000 CUMA	200 000 4730 CUMA	118 0,7 CUMA
Artisans	140	18 957	84 938	2,05
Commerçants**	135	22 965	383 510	129,45
Maritime	48	14 620	425	0,143
Consommateurs	35	800 000	3 300	0,95
HLM	162	107 758	4 276	1,78
Habitants	157	3 549		
Scolaire	38 498	4 760 279	220	0,337
Scop	2 723	32 287	70 972	8,4
Scic	1 417	-	16 365	1,8
CAE (dont Scop et Scic)	163	5 097	8 767	0,319
Crédit Agricole	39 caisses régionales 2383 caisses locales 8200 agences locales	12 100 000	157 000	38,1
BPCE	29 caisses régionales 6 764 agences	9 730 000	103 000	23,3
Yc Caisse d'Epargne	15 caisses régionales 3 464 agences	4 430 000	32 704	6,05
Yc Banque Populaire	12 banques régionales 2 banques nationales (Casden Banque Populaire, Crédit Coopératif) 3300 agences	5 300 000	29 946	6,1
dont Crédit Coopératif	1 banque nationale comprenant 79 centres d'affaires	138 516	1 924	0,387
Groupe Crédit Mutuel	4 caisses fédérales et inter-fédérales 18 fédérations régionales 1 confédération nationale	9 200 000	87 105	19,3
Total***	21 666	32 533 716	1 115 742	344

FIG7 – Les entreprises coopératives françaises en 2024

* Estimation à partir de la part d'agriculteurs adhérents à une coopératives (source: La Coopération Agricole) sur le nombre d'exploitants et d'entrepreneurs agricoles en 2023 (source MSA)

** Le périmètre des coopératives de commerçants a évolué et ne prend plus en compte que les entreprises de statut coopératif qui sont adhérentes à la Fédération du Commerce Associé

*** Hors coopératives scolaires

N.B. Les données de chiffre d'affaires des coopératives de commerçants et des coopératives maritimes prennent en compte le chiffre d'affaires de leurs entreprises adhérentes. Le nombre de salariés des coopératives de commerçants, d'artisans et d'entrepreneurs prend en compte les salariés des entreprises adhérentes.

Les entreprises coopératives à l'international

À l'international

3 millions d'entreprises coopératives
281 millions de salariés
1 milliard de membres

En Europe

250 000 entreprises coopératives
5,4 millions de salariés
163 millions de membres

Plus d'un milliard de personnes sont membres des trois millions d'entreprises coopératives dans le monde entier. La France est le premier pays coopératif en Europe et une super puissance coopérative au niveau mondial.

La place des coopératives françaises dans le classement mondial 2025

Le World Cooperative Monitor 2025, publié par l'Alliance coopérative internationale (ACI) et Euricse, dresse chaque année le classement des 300 plus grandes entreprises coopératives et mutuelles du monde, sur la base de leurs chiffres d'affaires consolidés. L'édition 2025 révèle qu'en 2023, les **300 premières coopératives** ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de **2 790 milliards de dollars américains**, soit l'équivalent du PIB par habitant de la huitième économie mondiale.

Il confirme la position centrale de la France dans l'économie coopérative mondiale : avec 31 coopératives au Top 300, la France se positionne au premier rang en termes de nombre d'entreprises coopératives mais également en termes de chiffre d'affaires cumulé (458,01 milliards de dollars⁵, soit 393,59 Mds €).

Les entreprises coopératives sont plus nombreuses dans le Top 300 en France qu'aux Etats-Unis (24), en Allemagne (14) et au Japon (11). Leur chiffre d'affaires cumulé devance l'Allemagne (300,63 Mds de dollars), les Etats-Unis (221,33 Mds de dollars), et le Japon (80,55 Mds de dollars)

On les retrouve principalement dans les trois secteurs phares :

- la banque, avec le Crédit Agricole (N°1), BPCE (N°4) et Crédit Mutuel (N°5).
- le commerce coopératif de détail, par exemple avec E.Leclerc (ACDLEC) (N°6) et Système U (N°22), sont 2e et 6e mondiaux, avec 95 Mds cumulés, dans la catégorie wholesale and retail trade, derrière l'allemand Rewe.
- l'agriculture et l'agroalimentaire, avec des acteurs comme InVivo, Terrena, Sodaal, Agrital, Maisadour, Eureden, Tereos, Limagrain ou encore Vivescia (17 coopératives agricoles au total).

Les coopératives françaises d'autres secteurs font partie du WCM 2025 : dans la santé-pharmacie avec Astera et Ghifar, le bâtiment avec l'union de coopératives Orcab qui fait son entrée dans le Top 10 du secteur Industry and Utilities ou l'immobilier avec ORPI, 10e mondiale du secteur Other Services.

⁵ Afin de garantir une comparaison plus homogène entre toutes les organisations, financières et non financières, l'ACI comptabilise pour le Top 300 du WCM la somme des revenus d'intérêts et hors intérêts et des revenus de primes. Cela explique les écarts avec les données publiées par Coop FR.

La France coopérative : une ampleur macroéconomique et une diversité sectorielle

Le modèle français se distingue par son ampleur macroéconomique – **premier pays au monde par le chiffre d'affaires cumulé** des coopératives (458,01 Mds USD, soit 393,59 Mds €), et **premier en nombre d'entreprises** présentes dans le classement mondial du Top 300 (31) et par sa **diversité sectorielle** – aucune autre économie ne combine aussi fortement les trois fonctions fondamentales du système productif : financer, produire et distribuer.

L'Allemagne, deuxième en chiffre d'affaires, repose sur un modèle plus concentré, dominé par Rewe Group et Edeka, deux géants de la distribution. Les États-Unis occupent la troisième place, grâce à leurs grandes coopératives agricoles (CHS Inc., Land O'Lakes, Dairy Farmers of America) et de crédit (Navy Federal Credit Union, CoBank), mais leur modèle est plus fragmenté. Le Japon, quatrième, s'appuie sur le puissant réseau agricole et bancaire de la JA Group. Les Pays-Bas, avec un petit nombre d'acteurs mais une taille moyenne élevée, illustrent la performance de grandes structures internationales comme Rabobank et la coopérative laitière FrieslandCampina.

Pays	Nombre de coopératives	Chiffre d'affaires cumulé (Mds USD)	Principaux secteurs représentés
France	31	458,01	Distribution, agroalimentaire, banque, santé
États-Unis	24	221,33	Agriculture, distribution, alimentaire, santé, finance
Allemagne	14	300,63	Distribution, agroalimentaire, banque, pharmacie
Japon	11	80,55	Agriculture, consommation, assurance
Brésil	9	23,31	Finance, agriculture, agroalimentaire
Italie	8	52,92	Agroalimentaire, distribution
Pays-Bas	7	57,23	Agriculture, distribution, pharmacie
Espagne	6	19,32	Agriculture, agroalimentaire, santé
Finlande	5	41,06	Distribution, alimentation
Danemark	5	43,79	Distribution, agriculture, finance
Canada	5	27,56	Agroalimentaire, énergie, distribution
Suède	4	23,76	Agriculture, alimentation, finance
Suisse	3	74,34	Distribution, agroalimentaire
Royaume-Uni	3	27,45	Distribution, logement, assurance
Australie	3	22,87	Distribution, logement
Norvège	2	8,47	Agriculture, agroalimentaire, distribution

FIG8 – Lecture comparative : un leadership européen confirmé

Année internationale des coopératives 2025 : les coopératives, moteur moderne du développement durable

« Les coopératives démontrent l'importance de s'unir pour trouver des solutions aux défis mondiaux. »

Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU



Antonio Guterres

En proclamant 2025 Année internationale des coopératives, sous le slogan « Les coopératives construisent un monde meilleur », les Nations Unies encouragent les États et les parties prenantes concernées à promouvoir la contribution des coopératives au développement social, économique et environnemental.

Le Comité des Nations Unies pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC), qui a coordonné l'Année internationale des coopératives 2025 avec l'Alliance coopérative internationale, a œuvré tout au long de l'année à **amplifier la voix des coopératives aux niveaux national et international** par le partage de connaissances, le dialogue politique et un plaidoyer fondé sur des données probantes. L'objectif était de faire reconnaître les coopératives non seulement comme une force historique de progrès social, mais aussi comme un moteur moderne du développement durable.

La pertinence du modèle coopératif

Lors de la cérémonie de clôture de l'Année internationale des coopératives dans le cadre du Sommet mondial pour le développement social (SMDS) en novembre 2025, les États membres ont adopté une **déclaration politique reconnaissant le rôle moteur des coopératives** dans l'économie sociale et solidaire.

Elle s'appuie sur le rapport 2025 du Secrétaire général de l'ONU sur les coopératives et le développement social, qui préconisait des politiques renforcées pour soutenir la croissance coopérative. Il souligne le **rôle essentiel des coopératives dans la promotion des objectifs de développement durable (ODD)** et dans la promotion de l'inclusion sociale, de la réduction de la pauvreté et du travail décent. Dans cet objectif, l'Alliance coopérative internationale a adopté son plan stratégique 2026-2030 visant à renforcer l'avenir des coopératives, « Pratiquer, Promouvoir et Protéger », conçu pour consolider l'entreprise coopérative, accélérer le développement durable et étendre la démocratie économique à l'échelle mondiale.

Tour de France de la flamme coopérative : la fierté coopérative !



En 2025, le Tour de France de la flamme coopérative a traversé une soixantaine de villes à l'occasion de l'Année internationale des coopératives proclamée par l'ONU. Pilotée par Coop FR, cette opération a ravivé partout en France la fierté coopérative en mettant en lumière les valeurs du mouvement : démocratie économique, partage de la valeur, coopération, entraide, inclusivité et responsabilité sociale et environnementale.

Une soixantaine d'événements ont accueilli la flamme – un objet éco-conçu symbole de coopération – portée par des coopérateurs de secteurs variés. Plus de 15 000 participants ont pris part à ces moments d'échanges entre sociétaires, partenaires et élus.

Dévoilée à Paris fin 2024, la flamme a parcouru le pays : étapes au Palais des Congrès de Paris pour La Coopération Agricole, chez les coopératives d'habitants d'Occitanie et du Var, lors du semi-marathon des coops « Course For Est », au sein du réseau d'hôtels The Originals, ou encore à Caudan pour l'inauguration d'Artisans Artipôle. Elle a également accompagné les assemblées générales du Crédit Mutuel, d'ORCAB ou du Crédit Coopératif, ainsi que les congrès de la Coopération Maritime et des réseaux Scop et Scic à l'Ouest et en Ile-de-France. Dans les Vosges et le Jura, les coopératives d'artisans du bois l'ont acheminée pour célébrer les 140 ans de la Maison de Salins. Elle s'est aussi arrêtée chez Maisadour dans les Landes qui réunissait directeurs et présidents de coopératives agricoles.

L'énergie du tour a aussi mobilisé les jeunes des Coopératives Jeunesse de Service, les nouvelles coopératives de la transition, les administrateurs des Banques Populaires et même des partenaires internationaux : Bruxelles, Rochdale, Manchester, plusieurs membres de Coop FR pour une participation au GSEF, Forum mondial de l'ESS, à Bordeaux.

Coordonnée par Coop FR, cette année a renforcé l'identité du mouvement coopératif français. À chaque étape, une conviction s'est affirmée : la coopération dépasse le seul modèle économique pour devenir une force collective, ancrée dans les territoires et tournée vers l'avenir.



Coop FR, les entreprises coopératives

Organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR, les entreprises coopératives est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901, au service de ses membres, les différentes fédérations professionnelles et organisations coopératives.

Créée en 1968 sous le nom de Groupement national de la coopération (GNC) dans une recherche de rassemblement de tous les mouvements coopératifs, elle est un lieu de concertation sur le modèle coopératif et a pour mission sa promotion et la reconnaissance de ses spécificités.

Coop FR est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, notamment au sein du Conseil supérieur de la coopération et des instances de l'économie sociale et solidaire, dont elle est l'une des composantes.

Elle est membre de l'Alliance coopérative internationale (ACI) et de l'organisation européenne Cooperatives Europe. Elle adhère à la Déclaration sur l'identité coopérative de l'ACI et aux 7 principes coopératifs qui définissent les lignes directrices des coopératives du monde entier.

Elle est membre fondateur d'ESS France qui regroupe toutes les entreprises de l'économie sociale et solidaire: coopératives, associations, mutuelles, fondations et sociétés de droit commercial de l'ESS.

Nos membres :







www.entreprises.coop